

ULIS : l'École Inclusive

Unité Localisée d'Inclusion Scolaire

Profil de l'élève ULIS :

L'ULIS accueille des élèves en situation de handicap :

- Troubles de concentration /de mémorisation;
- Dyslexie, dyspraxie, dyscalculie;
- Dysorthographe;
- Trisomie;
- Autisme;
- Retard mental léger;
- Trouble de la fonction cognitive;
- Déficient sensoriel ou moteur.

Mes stages en entreprise :

Les stages en entreprise sont obligatoires et font partie du cursus pour obtenir un diplôme :

- en CAP : 12 à 16 semaines sur deux ans;
- en BAC PRO : 22 semaines sur trois ans.

Ils se déroulent en milieu ordinaire ou adapté.

Ma formation :

Les élèves sont inclus dans une classe de référence en CAP ou en Bac Pro et bénéficient de une ou deux heures de cours dans le dispositif ULIS afin de :

- Soutenir les apprentissages;
- Développer sa communication (entretien d'embauche);
- Bénéficier d'une pédagogie adaptée;
- Parfaire son projet professionnel;
- Préparer son entrée sur le marché du travail adapté ou ordinaire.

Mon emploi du temps :

L'élève bénéficie d'un emploi du temps aménagé prenant en compte son handicap, son rythme et ses compétences.

Mon diplôme :

L'élève est présenté aux épreuves du CAP ou du BAC PRO. D'autres obtiendront un LIVRET de COMPÉTENCES.

Statut RQTH après l'ULIS :

Il est conseillé de faire une demande de RQTH :

« Reconnaissance de la Qualité de Travailleurs Handicapés » afin de faciliter l'intégration sur le marché du travail.



L'ULIS accueille des élèves sortant d'ULIS collège ou SEGPA

Ils sont affectés par la MDPH (Maison Des Personnes Handicapées) Selon leur PPS

(Plan Personnalisé de Scolarisation) qui définit l'accompagnement par une assistante ainsi que les aménagements et matériels pédagogiques.